SAINGHIN E P P E S

LE JOURNAL - N°5 | JUIN 2016





INDEX

Actus, jeunesse, cadre de vie, MEL, sécurité, dossier, vie locale, recette du chef, culture, tribune libre, agenda, infos pratiques...

Découvrez tout ce qui se passe à Sainghin-en-Weppes dans ce journal!



LE NOUVEAU MARCHÉ

Tous les samedis, de 8h à 13h

MFI

14



Copyrigt: Vincent Lecigne - MEL

MEL

Signatures des contrats de co-développement

INDEX / 2

ÉDITO / 3

ACTUALITÉS: LE NOUVEAU MARCHÉ / 4

ACTUALITÉS: LE RAM / 5

ACTUALITÉS: LA FÊTE DE LA MUSIQUE / 6

IEUNESSE / 7

IFUNESSE / 8

CADRE DE VIE: TRAVAUX / 9

CADRE DE VIE: ENVIRONNEMENT / 10

CADRE DE VIE: ENVIRONNEMENT / 11

SAINGHIN EN PHOTOS / 12

SAINGHIN EN PHOTOS / 13

MEL / 14

SÉCURITÉ / 15

VIE LOCALE: VIE ASSOCIATIVE / 16

VIE LOCALE: COMMERCES / 17

DOSSIER: MUTUELLE DES ADMINISTRÉS / 18

RECETTE DU CHEF / 19

CULTURE / 20

TRIBUNE LIBRE / 21

AGENDA / 22

INFOS PRATIQUES / 23

ÉVÉNEMENT / 24

ACUTALITÉS



CRÉATION D'UN RAM MUNICIPAL

DOSSIER



CENTRE DE LOISIRS d'avril à AKABOU

CADRE DE VIE



LE CME EN CAMPAGNE contre l'incivisme

Matthieu Corbillon Maire de Sainghin-en-Weppes

EDITO

A travers ce journal, vous découvrirez que notre ville continue à gagner en attractivité grâce au dynamisme de nos commercants et artisans. Pour soutenir le développement économique, vos élus ont créé pour l'ensemble des Sainghinois, un marché le samedi matin. Véritable lieu de convivialité, i'invite chacun d'entre vous à venir le découvrir. Sa sur-



vie et son développement sont désormais entre les mains des Sainghinois et des autres habitants du territoire des Weppes.

Le 21 juin marguera le début de l'été avec ses deux mois de centre de loisirs, mais également notre fête de la musique. Cette année encore, elle se déroulera sur plusieurs jours pour que chacun ait la possibilité de profiter des nombreux groupes et animations. Vous pourrez entre autres, le dimanche de la fête des pères, découvrir notre orchestre d'Harmonie de Sainghin-en-Weppes avec son spectacle « Back to School ».

Traditionnellement, en fin d'année scolaire, la commune organise ses kermesses d'écoles. En cette période sombre où l'état d'urgence est maintenu à son plus haut niveau et où l'Etat appelle à la plus haute vigilance dans le cadre de l'organisation de manifestations, j'ai souhaité que la ville maintienne ses kermesses pour la joie des petits comme des grands. L'état d'urgence ne doit pas prendre en otage nos enfants, ne cédons pas à la barbarie.

Je vous attends nombreux cet été pour partager ces grands moments de convivialité et d'échange.

Bel été à tous.

Tattem Corbillon

ACTUALITÉS

PARI RÉUSSI POUR LE NOUVEAU MARCHÉ HEBDOMADAIRE DE SAINGHIN-EN-WEPPES

Parce que le rôle d'une municipalité est d'impulser et d'accompagner le développement économique, vos élus ont voulu repenser et créer un nouveau marché hebdomadaire. Plusieurs constats évidents

Créneau horaire du vendredi inadéquat pour les Sainghinois qui travaillent à ces horaires et les commercants déià installés sur d'autres communes le vendredi, nombre d'étals limité, enfin, un marché le samedi est un réel atout et propose en plus d'une offre diversifiée, un moment de détente et de convivialité en début de week-end. Une fois l'idée lancée, un travail de fond a pu débuter pour identifier, solliciter et convaincre les exposants qui ont accepté de relever le défi. Initiative saluée à l'unisson, tant du côté des commerçants que des Sainghinois. Depuis le 9 avril, vous pouvez retrouver votre nouveau marché en centre ville, de 8h à 13h, où vous attendent une vingtaine de commerces bien achalandés.

« L'emplacement et le créneau sont plus qu'intéressants. Il y a un réel potentiel » dit un des nouveaux exposants. Quant à ceux qui venaient habituellement le vendredi, ils sont très satisfaits de ce changement « Voilà un vrai marché que nous attendions depuis longtemps. Nous sommes fidèles à Sainghin mais il était

devenu difficile de continuer à venir le vendredi », une réelle opportunité pour

Ce nouveau marché, symbole du dynamisme économique de la ville, a très certainement de beaux jours devant lui. L'ambiance y est conviviale et sympathique et le large choix de produits frais, de produits « de bouche » et de commerces en tout genre permet de satisfaire les attentes de tous.

« J'espère que cela va tenir ! » dit un chaland, repartant avec deux sacs pleins de provisions. Un vœu que partagent également la municipalité et les commerçants.



SABINE BAUDOUIN
Adjointe au développement économique,
à l'origine de ce projet

'Créer ce marché était une attente des Sainghinois. Celuici ne demande qu'à se développer. Tout comme pour nos commerçants et artisans, il n'y a pas d'autres solutions que d'acheter local pour les pérenniser dans une ville dynamique".

+

UN LARGE PANEL DE PRODUITS

- Produits « de bouche » : Rôtisserie et plats préparés, fruits et légumes, poissonnerie, crêperie, fromagerie, bonbons, produits locaux, miel...
- Plusieurs étals de vêtements : femmes, hommes, enfants, seniors, sous vêtements.
- Chaussures, bijoux, laine, mercerie, maroquinerie, téléphonie...
- Maison : matelas, chaises, articles divers...



DÉVIATION: CONTOURNEMENT DU CENTRE VILLE PENDANT LE MARCHÉ

Tous les samedis de 7h à 13h, la rue du Chevalier de la Barre est barrée au niveau du parking de l'école du Centre :

- Pour quitter les salles de sport : prendre direction Wavrin (rue JB Lebas et Général Koening) puis gare de Don Sainghin
- Pour venir aux salles de sport : prendre rue du Capitaine Lheureux, puis Chevalier de la Barre et Egalité ou prendre direction gare puis général Koening, JB Lebas et 11 novembre.



Notre marché reste à la recherche d'un boucher.

Si vous connaissez quelqu'un susceptible d'être intéressé ou ayant d'autres produits à proposer, n'hésitez pas à nous contacter par mail : mairie@sainghin-en-weppes.fr

ACTUALITÉS

LA VILLE SE DOTE D'LIN RELAIS ASSITANTES MATERNELLES (RAM) COMMUNAL

UN RAM: C'EST OUOI?

Service gratuit, c'est un lieu d'information, de rencontre, de réflexion et d'échange au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la Petite Enfance

UN RAM COMMUNAL, POURQUOI?

Sur notre territoire où la garde à domicile est le modèle prépondérant, proposer un lieu dédié à la Petite Enfance, à demeure et parfaitement aménagé, est une réponse pertinente tant aux besoins des parents et des 65 assistantes maternelles sainghinoises qu'à ceux des tout-petits pour leur permettre de profiter de moments d'éveil et de socialisation. C'est pourquoi la municipalité a décidé de répondre aux besoins crois-



sants de la ville en créant son propre Relais qui ne sera donc plus itinérant (actuellement « Wepp'iti », présent sur la commune une après-midi par semaine) mais municipal.

LE RAM, COMMENT?

C'est à **Séverine Lefèvre**, Educatrice Jeunes Enfants, forte d'une expérience de cinq ans de direction de crèches (municipale et associative) et de sept en tant que responsable de RAM, qu'a été confiée la mise en place de ce projet et son fonctionnement. Elle animera le comité de pilotage réunissant les représentants de la municipalité, la PMI (Protection Maternelle Infantile) et la CAF autour du projet. Elle accueillera parents et assistantes maternelles dans la confidentialité et la neutralité dès la rentrée de septembre à la salle communale. Son objectif est de faire du Relais un lieu de réflexion éducative en accompagnant la fonction parentale et la professionnalisation des assistantes maternelles et des accueillants à domicile. Une attention particulière est accordée à l'échange et la communication. Les enfants pourront y évoluer dans un espace ludique, rassurant, source d'éveil et de socialisation où la prise en compte de leurs émotions sera primordiale.



LES MISSIONS DIIRAM

- Lieu d'information : Le Relais accompagne les parents et les assistantes maternelles dans leurs fonctions d'employeurs et de salariés (contrat de travail, mensualisation, condans la relation parent, enfant, assistante maternelle. Il accompagne les familles dans premières séparations et il propose en cas de besoin un accompagnement des litiges, voire de la médiation.
- Lieu d'animation et de socialisation : en plus d'apporter aux enfants une approche de la vie collective, des matinées d'éveil seront régulièrement proposées ainsi que d'autres
- Lieu de professionnalisation : groupes de réflexion, des outils pédagogiques



Toutes les informations pratiques (horaires, contacts.....) seront disponibles avant la rentrée sur le site internet, le facebook de la ville et en mairie.

ACTUALITÉS

SAINGHIN FÊTE SA MUSIQUE

La Fête de la Musique est un rendez-vous incontournable marquant le début de la saison estivale. A cette occasion, comme chaque année, les mélodies animeront les

rues du centre ville par une programmation hétéroclite : musique harmonique, rock, pop, chanson française...

Tous les Sainghinois vont pouvoir profiter de nombreuses animations programmées par la municipalité, à partir de 18h et jusque tard dans la nuit.

Venez plonger dans l'ambiance sonore quelques soient vos goûts : que vous appréciiez les notes feutrées ou le gros son qui déménage!

La fête de la musique est aussi l'occasion de passer un moment conviviale et de célébrer les talents de chacun, depuis les élèves de l'école de musique, qui prennent une part active à la manifestation, jusqu'aux musiciens et chanteurs amateurs ou professionnels.

Parce que la Fête de la Musique est faite pour et par le public, vous aussi, contribuez à ce moment festif en "poussant la chansonnette" au **karaoké** (Ferme Fauquenois).

Pour vous permettre de ne rien manquer, la quasi totalité des manifestations est regroupée en centre ville. Seuls les élèves de l'école de musique se produiront à la salle Aubin (pour des raisons pratiques) à partir de 18h30 et nous comptons sur vous pour venir les encourager et les féliciter!







PAS6MALES



PROGRAMME

18h00:

Une formation de cuivres "Quinte'atout vent" se produira au café du Centre.

19h00:

- Pour ceux qui veulent écouter : la chorale de BDML au café du Centre.
- Pour ceux qui veulent chanter : karaoké à la Ferme Fauguenois.

19h30:

- La chorale Viens et Chante vocalisera au Sainghulier.
- Intervention de la classe de guitares de Oignies au café du Centre.

20h15:

Intermède de variétés françaises avec Fally, chanteuse, au café du Centre.

20h45:

Un groupe vocal organisé par Balivernes sera rejoint, entre autres, par les guitaristes des groupes en présence, parvis de la mairie.

21h30:

Pour clôturer en beauté cette journée festive, 2 groupes qu'il n'est plus la peine de vous présenter vous raviront de leurs univers musicaux respectifs. THE ZOO au Sainghulier et Les Pas6Mâles au café du Centre.

Dans l'attente, quoi de mieux en prélude de cet événement participatif, festif et collectif, que ...de la musique! Venez assister dimanche 19 juin à 15h30, au concert de l'Orchestre d'Harmonie de Sainghin-en-Weppes avec la participation des élèves de l'école Georges Brassens (Halle 2000).

JEUNESSE



LA RÉTRO DES VACANCES DE PRINTEMPS

La météo plutôt capricieuse n'a altéré ni le programme ni le moral de nos 15 ieunes du Point Rencontre leunes partis retrouver en Alsace leurs collègues bischheimois. Ce séjour « intensément sportif » leur a permis de découvrir la vie en collectivité dans une région de moyenne montagne. La dominante sportive n'a pas laissé pour compte la culture : Visite de Strasbourg avec sa Cathédrale et le guartier de la Petite France, des différentes institutions européennes (Parlement Européen, Tribunal des Droits de l'Homme). Le rendez-vous est déià pris pour l'année prochaine afin de faire découvrir aux alsaciens notre belle région.

Quant aux Centres de Loisirs, ils ont accueilli pas moins de 120 enfants. C'est sur le thème « Le goût des autres » qu'ils ont découvert d'autres cultures, des techniques artistiques (comme le graff), une initiation à la cuisine moléculaire.... Un condensé d'expériences enrichissantes, encadré comme d'habitude par des animateurs bienveillants!



FEU D'ARTIFICE DU CENTRE DE LOISIRS DE IUILLET

UN ETE PROPICE A L'EVASION...

L'année scolaire se terminera de façon festive avec les kermesses des écoles, maintenues à Sainghin-en-Weppes. (C'était une belle réussite le 12 juin pour l'école Sainte-Marie et beaucoup de monde est également attendu le 25 juin pour celle des écoles publiques).

Celles-ci marguent le départ d'une période estivale qui promet d'excellents souvenirs à plus de 450 enfants qui fréquenteront les accueils de loisirs du 6 juillet au 19 août. Programme riche d'activités en plus des incontournables séjours en campings et en gîtes.

Tradition oblige : 2 fêtes clôtureront les centres le samedi 23 juillet (Halle 2000) et le vendredi 19 août (salle polyvalente) où tous les parents, grands-parents et habitants sont chaleureusement conviés. Venez apprécier les spectacles préparés par les enfants et les animateurs, et, moment phare de la fête de juillet, suivre la retraite aux flambeaux et profiter du feu d'artifice au stade Betrancourt.

Attention : durant le centre de loisirs de Juillet et en raison des travaux rue du chevalier de la Barre et ruelle de la Concorde, les entrées et sorties des enfants de moins de 6 ans (école du centre) se feront rue du Capitaine Lheureux (à coté de l'Eglise) pour des raisons de sécurité et de commodité.

JEUNESSE



UNE NOUVELLE AIRE DE IEUX

Une nouvelle aire de jeux vient d'être créée à proximité de l'école Brassens. Elle comprend notamment un toboggan, une bascule, un tourniquet ...et fait déjà le bonheur des enfants, parents et assistantes maternelles. Ces équipements ludiques sont destinés aux enfants de 2 à 6 ans, sous la surveillance d'un adulte responsable, et ne doivent en aucun cas être utilisés par des personnes d'autres tranches d'âges. Vous êtes invités à respecter ces règles pour la sécurité des enfants utilisant ce matériel.

RÉSULTAT DU OUESTIONNAIRE CANTINE DU CME

Le Conseil Municipal Enfants et plus particulièrement sa commission cantine a réalisé un questionnaire à destination des enfants fréquentant le restaurant scolaire. Son but était de recueillir les sentiments et remarques de chacun afin de pouvoir travailler à l'amélioration de ce service. 320 questionnaires ont été remplis et analysés : il en ressort dans l'ensemble un avis très favorable des enfants interrogés, satisfaits de la qualité des repas servis au restaurant scolaire. La synthèse de ce questionnaire a été présentée au groupe API qui a d'ores et déjà programmé ce mois des hamburgers au menu pour répondre à une forte demande des enfants!

Retrouvez sur le site internet de la ville l'intégralité de cette synthèse (rubrique menu).



"LOI ABEILLE": LE WIFI LIMITÉ EN ÉCOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES



La loi anti-ondes dite "Abeille", encadrant l'exposition aux ondes électromagnétiques, adoptée le 29 janvier 2015 prévoit l'interdiction de l'installation du Wifi en crèches et garderies (pour les moins de 3 ans). Pour les écoles, le Wifi est toléré mais la loi impose la désactivation des dispositifs Wifi en dehors des activités pédagogiques les impliquant. Bientôt, vous verrez donc fleurir des pictogrammes signalant l'existence d'un réseau Wifi dans les établissements scolaires dans le cadre de l'obligation d'information imposée par cette loi.

CADRE DE VIE

TRAVAUX

TRAVAUX DE VOIRIE

L'essentiel des travaux de voirie annoncé dans votre dernier journal est maintenant achevé. Deux véritables parkings ont remplacé les places de stationnement en schiste : plate voie à l'angle de la ruelle Jules Ferry et rue du chevalier de la Barre au niveau de la voie de la Cense. Ceux-ci viennent s'ajouter à ceux créés depuis 2015 et qui offrent au total 33 nouvelles places de stationnement à proximité notamment des commerces.

Les réfections de chaussées et de trottoirs sont également terminées rue Gambetta et du 8 mai, rue Aragon à l'entrée du parc et rue du Chevalier de la Barre (angle Gustave Delory).

DÉMARRAGE DE LA PHASE 2 DES TRAVAUX RUELLE DE LA CONCORDE

Le 29 février avaient débuté des travaux de création et de renouvellement d'assainissement : première étape de l'aménagement de la zone apaisée (cf le journal de Sainghin-en-Weppes numéro 4). Depuis le 13 juin les entreprises de la MEL interviennent pour préparer le chantier (décaissement, évacuation de terre...) qui débutera le 20 juin. A terme, vous bénéficierez de nouvelles places de stationnement et d'une voie verte Centre et celui de l'église, réel confort pour les riverains et les parents d'élèves. Pour raison de sécurité, à compter de cette date et jusqu'à la fin de l'année scolaire, les entrées et sorties des enfants se feront par le parking de l'école. Pour les centres de loisirs de juillet. vous pourrez déposer et récupérer vos enfants par l'entrée rue du Capitaine I heureux. à côté de l'église.

ACCESSIBILITÉ

La commune a du s'engager, conformément aux dispositions législatives, à rendre accessible aux personnes en situation de handicap l'ensemble des bâtiments recevant du public. et ce sur une durée de 3 ans. L'Adap (Agenda d'Accessibilité) a listé les différents travaux à réaliser afin d'aboutir à cet obiectif. L'été sera donc propice à poursuivre une partie primordiale de cette mise en accessibilité qu'est la signalétique (pose de pictogrammes, zones de couleur tranchée pour les malvoyants...). " La signalétique doit constituer une chaîne d'informations propre à renseigner l'usager

Cette amélioration a été priorisée par la municipalité puisqu'elle peut être réalisée rapidement, par les services de la ville et à moindre coût. Pour autant, ces aménagements peuvent déjà faciliter considérablement la vie des personnes en situation de handicap. En premier lieu, ce sont les écoles qui bénéficieront de cette nouvelle signalétique et c'est déjà chose faite pour l'école Allende.

pour lui permettre de ne pas avoir à deman-

der de l'aide pour s'orienter".







CADRE DE VIE

ENVIRONNEMENT

UNE PREMIÈRE DISTRIBUTION DE COMPOST COURONNÉE DE SUCCÈS

La première distibution de compost organisée par la ville le 23 avril dernier a connu un très grand succès. Pas moins de 19 tonnes de compost ont ainsi pu être distribuées gratuitement aux 155 personnes en ayant fait la demande. Face à la réussite de cette opération inédite et écologique, et devant les commentaires recueillis dans l'enquête de satisfaction qui a suivi, il ne fait guère de doute que cette opération sera renouvelée, et nous l'espérons pérennisée.

LES CONSEILS DU JARDINIER POUR L'ÉTÉ :

Au jardin d'agrément :

- Supprimez les fleurs fanées au fur et à mesure afin de stimuler l'apparition de nouvelles fleurs et coupez court le feuillage des fleurs à bulbes lorsqu'il a jauni.
- Concernant les rosiers, juin est l'une des périodes les plus actives d'invasion de pucerons. En cas de chaleur et s'il ne pleut pas, arrosez le pied sans arroser le feuillage pour éviter l'apparition de maladies cryptogamiques.

L'été étant aussi la saison des bananes, récupérez les pelures pour les mettre au pied de vos rosiers, ils vous remercieront en vous donnant de jolies fleurs!

Arbres et arbustres :

- C'est la meilleure période pour tailler les arbustres qui ont fleuri au printemps.

- C'est également le moment de tailler vos buis si cela n'a pas encore été fait.

Le potager en juin :

- Ce mois offre la possibilité de semer directement en place et en terre. On retrouve ainsi la betterave, les carottes, le concombre, la courgette, les navets, la pastèque, le persil, les poireaux, les pois et les radis. Ils auront ainsi l'avantage d'offrir une récolte assez tardive.
- C'est aussi le moment de mettre en terre vos légumes d'été et d'automne comme les aubergines,les poivrons et les poireaux d'automne, les tomates...

Pelouse en juin:

- Si elle commence à jaunir, inutile de l'arroser ce qui consomme beaucoup d'eau et notre planète en manque cruellement. Sachez que dès la première pluie, elle reverdira.



A

INFORMATIONS DÉSHERBAGE

Le climat de ces derniers temps été propice aux mauvaises herbes mais sachez qu'il existe des méthodes alternatives aux désherbants. En effet la loi LABBE (cf le iournal de Sainghin N°2) interdira de manière définitive l'utilisation des désherbants chimiques par les particuliers dès 2019. C'est pourquoi, la commune a décidé de réduire de facon considérable l'utilisation de ces produits pour aboutir, comme imposé par la loi, au zéro phyto dès 2017 (pour les collectivités locales). La nature se réinvite donc en ville et il suffit de réapprendre à vivre avec des herbes sauvages trop souvent considérées comme des 'mauvaises herbes".

+ EMBELLISSEZ VOTRE PROPRIÉTÉ, AMÉLIOREZ VOTRE CADRE DE VIE!

Inscrivez vous au concours des maisons fleuries! Le fleurissement participe à l'image et au cadre de vie de la commune dont il est un élément essentiel. Il est ouvert à tous les Sainghinois sur inscription avant le 25 juin (bulletin en mairie ou téléchargeable sur le site de la ville). Deux passages du jury sont prévus, en juillet et en septembre pour une proclamation des résultats avec remise des récompenses le 26 septembre.

CIVISME ET SAVOIR-VIVRE

Le civisme, c'est l'affaire de tous! Il est important que chaque Sainghinois y soit sensible. C'est l'occasion pour chacun de marquer son attachement à notre commune. de donner du sens à ses droits et devoirs de citoyen. Voici un rappel de quelques rèales et conseils aui permettront de mieux vivre ensemble.

Le bruit :

A l'approche de l'été, l'envie de ressortir les outils de jardinage et de bricolage se fait de nouveau sentir. Si l'entretien et l'embellissement du jardin ou les travaux de bricolage passent par le bruit de la tondeuse, de la tronçonneuse, de la perceuse...ou de tout autre outil bruyant, respectons les heures fixées par arrêté : en semaine, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ; le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h et uniquement de 10h à 12h le dimanche.

Outre ces désagréments sonores et de manière générale, tout bruit particulièrement gênant (musique trop forte, fêtes à répétitions, aboiements incessants, cris...) peut vite s'avérer insupportable au quotidien et est interdit de jour comme de nuit.



Propreté de la ville :

La propreté est l'affaire de tous et pas seulement des employés municipaux qui accumulent chaque semaine quantités de sacs poubelles emplis de détritus jetés par terre par des citoyens peu scrupuleux. De même, consacrer 5 minutes de temps à autre au nettovage de son trottoir et de son fil d'eau face à son habitation, c'est permettre à la propreté de gagner du terrain dans notre commune.

Le problème de déjections canines qui jonchent nos trottoirs et nos espaces verts demeure récurrent. Chaque maître étant responsable de son chien : avez le bon réflexe afin qu'en plus d'être le meilleur ami de l'homme il soit également le meilleur ami du citoven.



Le matin, conduire ses enfants à l'école peut parfois s'avérer être un vrai parcours du combattant : stationnement sur les trottoirs, vitesse excessive, passage forcé...Afin de circuler dans des conditions de sécurité optimales, que ce soit aux abords des écoles ou sur l'ensemble de la ville, il est demandé à tous de se garer correctement et de respecter la limitation à 50kms/h en ville et 30kms/h dans les zones concernées. Toujours pour des raisons de sécurité, il est rappelé que les trottoirs appartiennent aux piétons.

Ainsi vous êtes également priés de rentrer vos poubelles le plus rapidement possible après la collecte.



LES ENFANTS DU CME

CAMPAGNE PUNITIVE: LE CME EN ACTION CONTRE **L'INCIVISME**

Après sa dernière action contre les déjections canines, le Conseil Municipal Enfants a organisé une journée de prévention. Armés de ballons rouges et de 'faux" PV, ils ont sillonné la ville pour sanctionner symboliquement les infractions constatées : poubelles et véhicules empêchant la circulation sur les trottoirs. Le constat laisse à réfléchir : en une heure, pas moins de 40 ballons et autant de PV ont ainsi été distribués. Nous saluons l'excellente initiative de ces jeunes élus qui prouvent malheureusemet que des efforts sont encore à faire.



GALA DE TENDANCEWEPPES LE 11 JUIN

PERMIS VELO-INSPECTION DES VÉLOS À SAINTE MARIE LE 13 MAI



SPECTACLE CHANTÉ DES ÉCOLES PUBLIQUES LE 25 MARS







PERMIS PASSAGE VÉLO ÉCOLE BRAS-**SENS LE 30 MAI**





COMMÉMORATION DU 8 M AI

FÊTE DES PARENTS LE 28 MAI



BRADERIE ORGANISÉE PAR LE COMITÉ DES FÊTES LE 28 MAI





LES FOULÉES SAINGHINOISES LE 5 JUIN

LES MÉDAILLÉS DU 1ER MAI



KERMESSE DE L'ECOLE SAINTE MARIE LE 12 JUIN





VOYAGE DES AINÉS LE 11 MAI

MEL

SIGNATURE DU CONTRAT DE CO-DÉVELOPPEMENT : UN ENGAGEMENT RÉCIPROQUE

Pour tisser un lien plus étroit avec les 85 communes qui la composent et favoriser un développement harmonieux de son territoire, la MEL a élaboré une démarche innovante : les contrats de co-développement (2015-2020).

A chaque commune, ses projets personnels et ses contributions aux projets métropolitains. Elaborés en étroite collaboration avec les maires, ces contrats ont été signés le 22 janvier 2016 à la MEL en présence de Damien CASTELAIN.

Huit contrats : un par bassin de vie. Ils priorisent, à partir des besoins des communes, les actions portées directement par la MEL et en accompagnement d'actions communales, en fonction des capacités budgétaires de chacun

Pour Sainghin-en-weppes : c'est le contrat du territoire des Weppes qui a été signé par Monsieur le Maire. Poumon vert de la métropole, notre territoire poursuivra donc un développement mesuré et innovant : des projets de logements adaptés au caractère périurbain du territoire, l'enjeu majeur qu'est l'implantation du haut débit, l'attractivité du territoire par la culture et le sport, l'amélioration de l'accessibilité notamment par les transports...

Toutefois, ce contrat global distingue les engagements et besoins de chaque commune en fonction de ses spécificités.



DE CO-DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE

•

LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT POUR SAINGHIN EN 6 POINTS

- **Réaliser des opérations de logements** (notamment pour répondre au obligations de la loi SRU). Le projet mené par LMH sur le site du presbytère est en phase de finalisation. L'extension de la sablonnière est en cours de redéfinition suite à la découverte de zones humides et dépendra également de l'élaboration du PLU 2. Le besoin de logements pour seniors implique la recherche d'un site en centre ville pour la réalisation d'un béquinage.
- **Développer la continuité du Parc de la Deûle** est une des priorités de la MEL et une volonté de la commune (même s'il reste à lever des contraintes budgétaires et foncières pour pouvoir permettre une ouverture au public).
- **Aménager des liaisons douces**. Le but étant d'apaiser le trafic de l'axe central de la commune, la RD 41, mais également celui des rues secondaires et du secteur rural
- **Réaliser une aire d'accueil pour les gens du voyage.** La recherche d'un nouveau site est en réflexion.
- Mener une réflexion globale sur l'aménagement de la commune. Plan de circulation, regroupement des écoles, projet salle des fêtes ... sont autant de points à repenser et analyser.



SPÉCIFICITÉS DE NOTRE COMMUNE

- Un ancien village-rue, traversé par la RD 41 impliquant des besoins en termes d'espaces publics.
- 3ème gare TER de la Métropole avec son pôle d'échange
- Atouts naturels (Parc de la Deule) et Agriculture (la ville compte 15 agriculteurs dont 5 en circuits courts).
- Contraintes liées à l'eau avec la présence de zones humides et de champs captants.
- Besoins de logements : 358 à réaliser au regard de la loi SRU (185 logements sociaux créés entre 1977 et 2016)

SECURITÉ





SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTICIPATION CITOYENNE

En même temps que quatre autres maires des Weppes (Marie-Françoise AUGER, Alain LECLERCQ, Daniel HERBAUT et Pierre CANESSE, maires d'Herlies, Aubers, Fournes-en-Weppes et Salomé), Matthieu CORBILLON a validé officiellement l'adhésion de la commune au dispotif de Participation Citoyenne avec les autorités locales. En présences des représentants de la brigade de Gendarmeire de La Bassée ainsi que du commandant AUZEVILLE et son adjoint (brigade de Lille), Mr le Maire a réaffirmé l'intérêt de ce dispositif pour la commune 'ayant permis d'agir efficacement sur de petits faits de délinquance". Cette convention confirme la collaboration étroite, débutée il y a un an, entre les élus de terrain, la police municipale, la gendarmerie et la population.

Si vous souhaitez faire partie des citoyens référents, merci de vous rapprocher de la brigade de gendarmerie de La Bassée.

Gendarmerie: 1 rue Pierre et Marie Curie 59450 La Bassée 03 20 29 01 69



PLAN CANICULE

Même si pour l'instant les températures restent bien en deça des normales saisonnières, le plan canicule doit être prêt à être mis en œuvre d'urgence sur la commune à la première alerte de fortes chaleurs à venir. Cet été, comme chaque année, le CCAS conseille les personnes âgées ou en situation de handicap en période de forte chaleur. En cas de grande fatigue, difficulté à se déplacer, vertiges, vomissements, soif, température élevée... il faut réagir immédiatement : appelez le 15. Placez vous au frais, ôtez un maximum de vêtements, aspergez-vous d'eau et buvez beaucoup.

- Inscrivez-vous sur le registre de recensement des personnes
- à risque tenu en mairie en composant le 03 20 58 17 45
- Fermez rideaux, volets et faites des courants d'air
- Stockez boissons fraîches et glaçons au réfrigérateur et
- buvez au moins 1.5 litre d'eau par jour
- Equipez-vous d'un brumisateur (en vente en pharmacies et grandes surfaces) et d'un ventilateur
- Portez des vêtements amples en coton
- Donnez de vos nouvelles à votre entourage
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes

VIE ASSOCIATIVE

20 ANS: UN ANNIVERSAIRE EMPRUNT D'ÉMOTION POUR LE HANDBALL CLUB

Le 26 juillet 1996 naissait le Sainghin Handball Club (SHBC) fondé, entre autres, par Alain MENU qui en est le président depuis. Le club a donc soufflé ses 20 bougies le 4 juin au cours d'une journée festive (matchs, expositions photos, ateliers enfants, barbecue...). Cette journée fût l'occasion pour Alain MENU de rappeler l'histoire de ce club, passé d'une trentaine à 145 adhérents, toutes sections confondues, du minihand aux seniors. Une journée d'anniversaire émotionnellement chargée puisqu'après 20 ans de présidence et d'entraînements, Alain laisse la place à un nouveau président, Eric HANDEL (nommé en Assemblée générale le 7 juin et également à l'origine de la création de ce club).

« Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 7 juin, nous étions encore 4 membres du bureau engagés lors de la création du club en 1996 à avoir donné de notre temps pour les jeunes durant ces 20 années. Des liens d'amitié se sont tissés entre nous et je garderai le souvenir de tous ces bons moments partagés ensemble.

Je resterai le premier supporter du SHBC car je suis persuadé que les valeurs pour lesquelles je me suis battu : respect, tolérance, convivialité, continueront à être défendues.

Je souhaite au nouveau président, aux membres du bureau, à tous les bénévoles et aux joueurs du SHBC beaucoup de succès à venir. »

30 ANS POUR LE CLUB DE BASKET : CA SE FÊTE!

C'est en septembre 1986 que ce club de basket a vu le jour grâce à la volonté d'un duo d'Isabelle : Isabelle SAUVAGE et Isabelle LANIER. Dans le cadre des activités proposées par le LCJMPT (Local Club des



Jeunes Maison Pour Tous) qui existe depuis 1974, la naissance du club de basket est concomitante à la construction de la salle de sport. En effet, il ne manquait qu'un local pour que soit concrétisé ce projet.

3 jours de fête pour marquer ces 30 ans d'existence ... du 14 au 16 mai lors du tournoi annuel, 3 jours placés sous le signe du sport, de

Ce club qui a bien évolué depuis 30 ans compte à présent plus d'une centaine d'adhérents, du baby basket au seniors en passant par la section loisirs

la convivialité avec des matchs, des concours de lancer francs, une

restauration sur place...

La vie d'un club repose sur ses bénévoles et toutes les contributions sont possibles et les bienvenues (arbitres, entraîneurs, organisateurs...). Le LCJMPT section Basket et le SHBC rappellent également qu'ils recrutent des joueurs pour ses différentes équipes : si vous avais envie de pratiquer un sport d'équipe dans une ambiance de respect et conviviale, rejoignez ces clubs.



VIE LOCALE COMMERCES

LOGER AU COFUR DES WEPPES

Des milliers de visiteurs devront loger dans les environs à l'occasion de deux manifestations d'envergure internationale : l'Euro 2016 du 10 juin au 10 juillet et la commémoration du centenaire de la bataille de Fromelles, le 19 juillet. Une solution à Sainghin-en-Weppes, la campagne et le calme à deux pas des stades et des sites historiques : La Ferme des Buis (54 rue Anatole France) Le 9 mai, Grand Lille TV présentait Marie-Laure et André Brasme qui accueillent chaleureusement les voyageurs dans leurs 3 chambres d'hôtes et leurs 2 gîtes.

Pour plus d'informations : f/ la ferme des buis ou http://andre.brasme.perso.neuf.fr ou directement sur le site des Gîtes de France.

Actuellement réservée pour ces périodes (sauf désistement) Charles Buisine vous accueille également à Sainghin pour un dépaysement assuré dans sa roulotte de bohême tout au long de l'année. Renseignements sur Gites de France ou bienvenue-a-la-ferme.com/nord-pas-de-calais.





LA ROULOTTE BOHÈME



CABINET DE SAGES-FEMMES

Centre Duban, 127 rue Gambetta (1er étage) à Sainghin-en-W 06 21 53 05 98 / 06 59 89 90 21 f:SFsainghinenweppes

Nouvellement installées au centre DUBAN, Cécile DELFOSSE et Bérangère CAUDROIT vous proposent un accompagnement personnalisé au long de votre grossesse, après l'accouchement ou dans le cadre d'un suivi gynécologique. Suivi à domicile pour les grossesses difficiles et lors du retour de la maternité.



LE SAINGHULIER

Bar-Brasserie

2 rue du capitaine Lheureux Sainghin-en-W 07 81 38 25 53 f/ Le-Sainghulier

Ouvert du mardi au dimanche de 8h à 15h (dimanche : 9h/14h30) et de 17h30 à 21h30. Tous les midis depuis le 1er mars (sauf le dimanche), Christophe vous propose de découvrir dans une ambiance conviviale, sa formule "plat du jour unique", garantie de produits frais et variés cuisinés sur place.



STUDIO JOMA

109 rue du capitaine Lheureux 59184 Sainghin-en-W 03 20 58 42 54 sarl.joma@wanadoo.fr

Le magasin fut créé en 1945 par les grands parents, Sébastien et Benjamin sont ainsi la 3ème génération de photographes. Ils sont présents pour les reportages mariages, baptèmes, portraits et autres. Ils réalisent eux-mêmes dans leur Labo les tirages photos argentiques et numériques ainsi que les photos d'identité officielles biométriques.

DOSSIER

UN DOSSIER A L'ÉTUDE : UNE MUTUELLE DES ADMINISTRÉS POUR LES SAINGHINOIS

Partant du constat des inégalités sociales dans la prise en charge des dépenses de santé, la ville souhaite étendre l'accès à la santé au plus grand nombre et à moindre coût

Rappelons que depuis le 1er janvier 2016 toutes les entreprises du secteur privé doivent proposer obligatoirement une mutuelle à leurs salariés (Accord National Interprofessionnel retranscrit dans la loi relative à la sécurisation de l'emploi). Une mesure qui exclut toutefois de ce nouveau droit une part importante de la population : jeunes, étudiants, personnes en recherche d'emploi, retraités.

De plus, les mutuelles proposées par les entreprises ne correpondent pas nécessairement aux besoins des employés : trop chères, critères de remboursements inadéquats (selon les situations personnelles : optique, hospitalisation, soins dentaires...)

Face à cet état de fait, la Municipalité souhaite proposer à tous les sainghinois, un contrat de mutuelle collectif et négocié. En partenariat avec le CCAS de la ville, elle étudie diverses possibilités afin de proposer une complémentaire santé présentant un maximum d'avantages, des tarifs abordables, des garanties adaptées. Se soigner est un droit pour tous.

En décidant de se lancer dans ce projet, la municipalité fait de nouveau, de la proximité avec les Sainghinois, une de ses lignes directrices.

LES AVANTAGES D'UNE MUTUELLE DES ADMINISTRÉS

Outre les tarifs avantageux et une offre larg de garanties équilibrées :

- Pas de délai de carence
- Das de frais de dessier
- Pas de questionnaire médical
- Pas d'avance d'argent grâce au Tiers-payant
- Pas de limite d'âge à l'adhésion
- Pas de " laissés-pour-compte"...



Afin d'identifier au mieux et de satisfaire les besoins des habitants, un questionnaire est téléchargeable sur le site de la ville ou dis ponible en marie. Il permettra de définir les axes prioritaires dans le choix du prestataire qui sera retenu.





RECETTE DU CHEF

POUL FT YASSA

A l'occasion des repas à thème proposés régulièrement aux enfants fréquentant le restaurant scolaire, nos petits gourmets ont pu découvrir de nouvelles saveurs venues d'Afrique dans leur restaurant entièrement décoré pour l'occasion. Au menu, le 3 mai dernier : salade de carottes à la camerounaise, poulet vassa accompagné d'un achard de légumes et de riz et pour terminer en beauté, gâteau à la noix de coco fait maison. Frank Dronsart vous invite à partager cette découverte culinaire en vous proposant sa recette du poulet yassa (recette de poulet d'origine sénégalaise).

Ingrédients:

- 1 poulet coupé en morceaux
- 5 aros ojanons

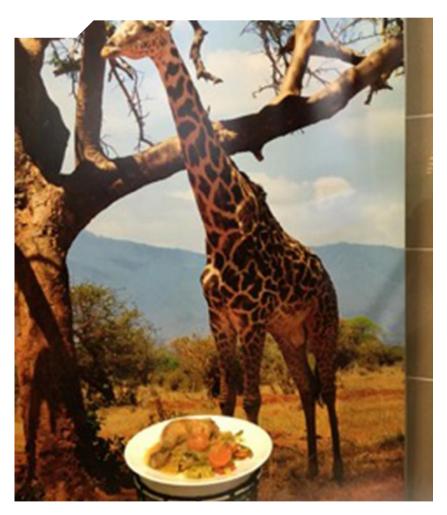
- 3 aros citrons
- 3 piments frais
- Huile, sel et poivre



Étapes de préparation :

- 1 Faire mariner une demi-heure le poulet coupé dans le jus des citrons, les oignons coupés en rondelles fines, les piments entiers, 3 cuillerées d'huile, une pincée de sel et de poivre
- 2 Faire dorer les morceaux de poulet (seuls) au four puis les remettre dans la marinade. Dans une cocotte, verser une demi-louche d'huile. Y faire revenir les oignons de la marinade sans les laisser prendre couleur. Ajouter le poulet de la marinade. Saler et poivrer suivant le goût.
- 3 Couvrir la cocotte et laisser cuire à feu très doux pendant une heure environ. Ce sont les oignons qui deviennent fondants et constituent le jus de ce plat.
- 4 Servir chaud avec du riz, et éventuellent un achard de légumes.





CULTURE

LE COIN DU LECTEUR

Les vacances approchent et avec elles, le temps des loisirs et de la lecture. Que ce soit sur la plage, bercé par le bruit des vaques, à la montagne au son des clarines ou encore à la campagne où résonnent les cocoricos, quel bonheur de se plonger dans un bon roman! le n'étais pas en vacances mais quelques semaines en repos forcé. J'en ai profité pour me plonger dans la lecture. le connaissais le nom **Fred Vargas** mais ie n'avais jamais eu l'occasion d'ouvrir un de ses romans. J'avais bien tort! J'ai commencé par "Pars vite et reviens tard". D'abord, i'ai découvert le commissaire Adamsberg : incapable d'analyse, n'ayant aucune méthode, il obtient cependant des résultats spectaculaires grâce à sa sensibilité et à son intuition. Au centre de l'énigme qu'il doit résoudre, il v a loss, crieur de profession dans un quartier parisien. Tous les jours à la même heure il déclame les petites annonces qui ont été déposées dans une boite réservée à cet effet. Mais un jour des messages énigmatiques en ancien français sont déposés dans sa boite. Au même moment, Adamsberg reçoit une jeune femme qui s'inquiète de l'apparition de dessins énigmatiques sur 13 portes de son immeuble. Pour couronner le tout, on découvre 5 morts par strangulation recouverts de charbon de bois! Un bruit



court : la peste noire... Je n'en dirai pas plus, mais cette énigme savamment construite devrait vous plaire.

Pour connaître les nouveautés acquises par la bibliothèque, nous vous donnons rendez-vous sur notre page face book: bibliothèque LCI-MPT de Sainghin-en-Weppes



CÔTÉ SORTIES: QUE FAIRE CET ÉTÉ?

A seulement deux pas de Sainghin, un événement local à dimension internationale à ne pas manquer : le centenaire de la commémoration de La Bataille de Fromelles du 19 juillet 1916.

L'Australie a souhaité rendre hommage à ses combattants tombés durant la bataille.

Les cérémonies officielles du 19 juillet 2016 seront présidées par les hautes autorités australiennes et retransmises en direct. Plus de 3000 visiteurs sont attendus. Petit rappel historique : en 24 h les australiens ont perdu 5533 hommes et les britanniques 1400, sans résultat. Il semble acquis qu'Hitler, caporal au 16 ème régiment d'infanterie ait participé à cette bataille dans les rangs allemands.

Pour en savoir plus sur la commémoration : cheminsdememoire-nordpasdecalais.fr (Cliquer sur événements)

TRIBUNE LIBRE

CONTINUONS POUR LES SAINGHINOIS

Chères Sainghinoises, chers Sainghinois,

Vous pouvez constater, presque quotidiennement, à quel point la tension est grande entre les élus d'opposition, les Sainghinois et la majorité en place dirigée par M. Corbillon. Si la situation s'est autant dégradée, c'est que les élus qui vous représentent et défendent vos intérêts, vos associations, vos enfants, les aînés, les sportifs pratiquants, retraités ou actifs, sont confrontés à une situation catastrophique générée par le comportement et les décisions prises par la majorité soutenant M. Corbillon. Attachés à notre commune et à son patrimoine (les bâtiments communaux comme la richesse du tissu associatif) nous voulons faire évoluer notre ville « dans le bon sens ». Sans esprit partisan et uniquement dans le but de réussir cette mission en votre nom, car c'est pour cela que vous nous avez élus, nous devons être forts et unis pour empêcher M. Corbillon et son groupe d'appauvrir tout ce qui fait la force de notre commune. C'est dans ce but que les 3 groupes d'opposition ont décidé d'unir leurs efforts et de travailler ensemble pour que Sainghin reste la ville que l'on aime.Les élus de la liste « Continuons pour les Sainghinois »

AGENDA







JUIN

Samedi 18

Heure du conte organisée par la bibliothèque du LCI-MPT, à 14h, ferme Delattre

Dimanche 19

Concert organisé par l'Orchestre d'Harmonie de Sainghin-en-Weppes, à 15h30, halle 2000

Mardi 21

- Inscriptions au Sainghin Handball Club, de 18h30 à 20h30, salle communale
- Fête de la musique

Mercredi 22

Réunion publique « l'école municipale de Musique devient association », à 19h, salle lean Descamps

Samedi 25

- Kermesse des écoles publiques à l'école Georges Brassens organisée par l'APE
- -Ducasse d'été, ouverture des manèges à 15h

Dimanche 26

Repas de fin de saison organisé par l'AOS. Stade Bétrancourt

JUILLET

Samedi 2

- lournée de clôture organisée par le Sainghin Volley-ball Club, halle 2000

Lundi 4

Collecte de sang, de 15h à 19h, salle Allende

Mercredi 6

- Début des accueils de loisirs de juillet
- Conseil municipal à 20h, salle Jean Descamps

Samedi 9

Réservations pour la braderie du 15 août, de 9h à 12h, salle communale

leudi 14

- Concours de vélos fleuris, à 10h30, cour ferme Delattre
- Défilé à 11h puis réception, salle Jean Descamps

Samedi 23

Fête des accueils de loisirs, à 17h30, halle 2000

AOUT

Lundi 1er

Début des accueils de loisirs d'août

Lundi 15

Braderie du Nouveau Monde organisée par le Comité des Fêtes, de 8h à 13h

Vendredi 19

Fête des accueils de loisirs, salle polvvalente

Mercredi 31

Collecte de sang, de 15h à 19h, restaurant scolaire

Réservations braderie du 15 août :

SEPTEMBRE

leudi 1er

Rentrée scolaire

Dimanche 4

Banquet des seniors, à 12h, halle 2000

Samedi 10

Repas moules-frites organisé par l'AOS, salle polyvalente

Dimanche 18

Journée du patrimoine organisée par Sainghin Autrefois, salle Allende

Samedi 24

- Braderie organisée par le Comité des Fêtes, de 13h à 19h
- Ducasse d'automne, ouverture de manèges à 15h

Lundi 26

- Course de cochons organisée par le Secours Populaire, à 18h30, cour de la ferme
- Résultat suite au concours des maisons fleuries, à 19h, salle Jean Descamps

Réservations braderie du 24

Du 19 septembre au 2 octobre :

Quinzaine commerciale organisé par l'Union des Commerçants et Artisans Sainghinois qui se clôturera avec le forum de l'UCAS, salle polyvalente

INFOS PRATIQUES Sainghin





ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Jean DEBARGE, né le 28/02/2016 à Lille Ari GIL, né le 08/03/2016 à Seclin Neya REGENT, née le 08/03/2016 à Lille Raffaella AVVENIA, née le 13/03/2016 à Lille Lucile ALLARD, née le 21/03/2016 à Lille Faustin LECAILLEZ, né le 24/03/2016 à Lille Gabin CORDONNIER, né le 31/03/2016 à Lille Léo GAUTHEY DEVISSE, né le 03/04/2016 à Lille Inès BLONDEL MAROUETTE, née le 06/04/2016 à Lille Arsène LEGER, né le 08/04/2016 à Lille Enzo WAMBRE, né le 20/04/2016 à Seclin Lola MARTIN, née le 05/05/2016 à Lille Lucas BRUGUET, né le 17/05/2016 à Seclin

DÉCÈS

Daniel VAN LIERDE, décédé le 24/02/2016 à Loos Paulette TRIPIER veuve DELATTRE, décédée le 25/02/2016 à Sainghin-en-Weppes

Augustin MILLEVILLE, décédé le 07/03/2016 à Lille Suzanne MAHIEU veuve LIBERT, décédée le 08/03/2016 à Lille Jacques BRASSEUR, décédé le 09/03/2016 à Sainghin-en-Weppes

Alia TOURBIER veuve DEVODDERE, décédée le 11/03/2016 à

Jean-Pierre PACHY, décédé le 13/03/2016 à Lille Robert SCHULTZ, décédé le 14/03/2016 à Lille Marie HAAGE veuve DUBUSSE, décédée le 21/03/2016 à Sainghin-en-Weppes

Marie DUTOIT, décédée le 23/03/2016 à Sainghin-en-Weppes Evelyne KLAUS, décédée le 01/04/2016 à Sainghin-en-Weppes Serge MILLEVILLE, décédé le 04/04/2016 à Lille Pierre MERLIN, décédé le 05/05/2016 à Sainghin-en-Weppes

MARIAGE

Romuald GUNS et Rosa-Maria ASCONE se sont unis le 26/03/2016

Guy PISCHON et Nicole SOBRY se sont unis le 18/04/2016 Stéphane PUCHALSKI et Johanna CENSE se sont unis le

Christophe BALESDENT et Stéphanie CAUDRON se sont unis le 07/05/2016

Stéphane CHAVANON et Marie DERMAUX se sont unis le 13/05/2016

Michel CHODELKA et Ingrid FERRAZZA se sont unis le 14 /05/2016

Horaires d'ouverture d'été de la mairie

Les lundis, mercredis et vendredis de 8h à 12h et de 14h à 17h. Les jeudis et samedis de 8h à 12h Téléphone: 03 20 58 17 58 mairie@sainghin-en-weppes.fr

CCAS

En mairie, rendez-vous sur appel téléphonique au 03 20 58 17 45 ou par mail à :

ccas@sainghin-en-weppes.fr

Permanences à destination des jeunes (Formation/Emploi)

Tous les samedis matin de 10h à 12h en mairie Renseignements: pierre-alexis.cartigny@sainghin-en-weppes.fr 06 71 57 25 36

En cas d'urgence

S.A.M.U: 15 Gendarmerie: 17 Pompiers: 18

Médecin de garde : 03 20 33 20 33 Pharmacie de garde : serveur vocal 0.825.74.20.30 ou site internet :

www.servigardes.fr (taper son code postal)

Profitez du dispositif "Tranquillité vacances". Les services de police ou de gendarmerie pourront surveiller votre domicile ou votre commerce en votre absence au cours de leurs patrouilles auotidiennes.

Pour vous inscrire : rendez-vous à la brigade de gendarmerie de La Bassée ou à la police municipale en imprimant le formulaire "Tranquillité vacances" (téléchargeable sur le site de la ville).

> Vous souhaitez contacter ou rencontrer un élu?

